

LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



ÉCOUTE !

CHRONIQUE

Sur le turf il en va un peu comme au théâtre. Que de pièces, après avoir donné les plus belles promesses au cours de l'exposition durant le premier acte, tombent à plat au second. Il en est, il est vrai, qui parfois rebondissent au troisième. Et c'est pourquoi il ne faut pas désespérer de voir la saison du steeple-chasing prendre bientôt de la vie. Mais, après les espérances que nous avions fondées à la réunion de réouverture, les suivantes nous ont paru calmes et, pour tout dire, vides. Ces effectifs nourris du premier jour, il a suffi d'une gelée de quatre ou cinq jours pour les décimer. A Enghien comme à Auteuil, on se croirait revenu à vingt ans en arrière, quand le walk-over se pratiquait encore, quand les matches étaient fréquents et les champs d'une demi-douzaine, l'exception. Je sais bien que la qualité vaut mieux que la quantité, mais cette qualité même est chose toute relative dans le sport illégitime où la partie spectacle doit jouer le premier rôle.

A ce point de vue, c'est le military qui a formé le fonds de la réunion dominicale. Seize concurrents, on n'en croyait pas ses yeux. Et l'on a fort applaudi nos officiers, non pas seulement parce qu'ils bénéficiaient de l'état d'esprit actuel, mais encore parce qu'ils ont fourni un excellent parcours, très cohérent. Pour une fois, le train a été modéré au début, ne s'est accentué qu'à mi-chemin, de telle sorte que les chevaux avaient encore des ressources après le dernier obstacle et ont pu fournir une arrivée. Pourvu que cette sagesse soit voulue et durable et que seul le manque de préparation ne l'ait pas inspirée. Nos officiers, cavaliers très distingués, ne donnent pas toujours l'impression de ce qu'ils sont sur ce parcours d'Auteuil, un peu spécial par ses lignes droites et l'absence de cordes. Leur monte serait prise à sa vraie valeur s'ils adoptaient en toute occasion la tactique qu'ils avaient dimanche et qui convient à des chevaux médiocres.

A part cela, il faut seulement noter la course de haies qui s'est terminée par un joli finish entre Faustine II, Duc de Dantzig et Bozkario. Les deux premiers semblent devoir garder cette année la bonne place qu'ils occupaient aux premiers rangs des jeunes sauteurs l'automne dernier. C'est si rare de voir les lauréats de 3 ans se retrouver en possession de leurs jambes après l'hiver, qu'il faut en féliciter leur entraîneurs respectifs, Lucien Robert et M. H. de Mumm; les vrais hommes de chevaux sont conservateurs.

*
**

Nous le rappelions l'autre jour, et ce matin même notre confrère *Le Jockey* le remettait en mémoire, en citant un paragraphe du *Spirit* de 1863 : les chevaux américains de la première période, de 1800 à 1860, se distinguaient par leur tenue. Aujourd'hui on est d'accord pour reconnaître qu'ils manquent presque tous de cette qualité indispensable. Américain sur le turf moderne est synonyme de flyer.

Or, c'est l'absence de fonds des chevaux d'outre-Atlantique qui fournit aux puristes un de leurs arguments favoris pour soutenir que les racers yankees sont des demi-sang. Ils partent de ce principe que la tenue est une qualité afférente à la race pure, et que l'inaptitude à couvrir la distance provient précisément des mélanges de qualité inférieure tolérés jadis aux États-Unis.

Pour séduisante que soit cette thèse, elle ne résiste pas à l'examen des faits. Car il faut remonter assez loin pour trouver des trous dans les pedigrees américains, et ce sont précisément les animaux les plus rapprochés de la tache originelle qui ont prouvé de la tenue. Celle-ci a disparu à mesure que le sang impur était noyé dans des flots de sang importé, puisé aux meilleures sources anglaises.

En raisonnant d'une façon superficielle, suivant la méthode empruntée aux auteurs anglais, on arriverait à une conclusion inattendue et diamétralement opposée à la leur : à savoir que le fonds de la race américaine est dû à ses impuretés, et que le sang pur est simplement un facteur de vitesse.

A notre sens, l'une et l'autre conclusions sont erronées. Nous voyons seulement dans la contradiction relevée chez les auteurs de 1860 et les auteurs modernes une preuve nouvelle de cette thèse sur laquelle nous ne cessons de revenir : La race pure est ce que les courses l'ont faite. Tant que les programmes ont récompensé la

tenue, la durée, tant qu'ils ont fait une large part aux courses de fond et aux chevaux d'âge, on a sélectionné les reproducteurs sur leur résistance et sur la qualité prouvée à l'époque de leur complet développement. Quand, au contraire, on a récompensé les chevaux vites, quand on a permis que la carrière des deux ans devint très fructueuse, quand on a rendu avantageuse pour les propriétaires l'exploitation hâtive du pur sang, on a poussé à la sélection sur la vitesse pure et la précocité.

Cette évolution, toute commerciale, devait fatalement se produire chez les Américains qui envisagent le turf comme une affaire, plus tôt que sur le continent. Les businessmen d'outre-Atlantique, dépourvus de tradition, n'attachaient aucun prix à la création d'une race dont ils savaient pouvoir se procurer en Angleterre tous les éléments. Pressés de jouir, ils ont donné aux courses de jeunes chevaux une extension excessive, et ils ont transformé, en peu d'années, les chevaux qui avaient, en 1860, la réputation de manquer de vitesse en flyers exclusifs.

Nous les suivions dans cette voie fâcheuse, et il a fallu les cris d'alarme poussés par quelques bons esprits pour provoquer chez nous la réaction salutaire dont la Société d'Encouragement, suivant en cela ses principes, a pris l'initiative.

Consolons-nous donc en pensant que le cheval de pur sang, dévié si vite et si complètement de ses aptitudes et de son modèle primitifs, y reviendra avec facilité quand les conditions de courses modifiées feront porter la sélection sur d'autres reproducteurs.

C'est de ce côté que doivent s'exercer les efforts de tous, ceux qui considèrent la race pure comme le réservoir de toutes les qualités de nos espèces chevalines. Et cela importe plus, à notre sens, que les mesures prohibitives dont nous ne nions pas la logique, si l'on veut garder au Stud Book son caractère.

Pour donner une idée des épreuves auxquelles étaient soumises la résistance des américains de jadis, il nous suffira de rappeler brièvement la carrière d'un des rares chefs de lignée qui se soient formés aux États-Unis. Il s'agit de ce Boston, petit-fils de Timoléon, que l'on nous présente comme un demi-sang, de ce Boston qui a donné un des chevaux phénomènes du turf, Lexington, racer incomparable, souche de tant de chevaux fameux, et dont la présence dans un pedigree est considérée aujourd'hui comme une souillure!

Boston « the King », né en Virginie en 1833, descendant en ligne directe du premier vainqueur du Derby anglais, Diomed, n'a débuté sur le turf qu'à l'âge de 4 ans, mais ne l'a quitté que 5 ans plus tard. De 1837 à 1841, il a pris part à 38 courses et il en a gagné 35. Ce total, en soi, n'aurait rien que d'ordinaire, si l'on ne savait que 26 des 38 courses qu'il a courues se disputaient sur quatre milles, soit 6.400 mètres *en partie liée*; 7 ne comptaient que 4,800 mètres, toujours en partie liée. Or, certaines rencontres donnaient lieu à quatre manches successives; pour gagner le prix, il fallait couvrir jusqu'à 25 kilomètres dans la même journée.

On a dit que ces épreuves étaient courues à un train des plus lents et n'avaient, par suite, aucune signification.

Voici un document qui permettra d'apprécier la valeur de ces performances de l'âge héroïque. Il s'agit de la dernière course courue par Boston. Après un repos d'un an, ses propriétaires, jaloux de la renommée de la célèbre Fashion, décidèrent de lui disputer l'hégémonie du turf dans un match qui est resté célèbre en Amérique. Boston représentait le Sud et Fashion, le Nord. Le cheval avait 9 ans, la jument 5. L'enjeu était de 20.000 dollars, la distance de quatre milles, en partie liée, le poids de 126 livres pour le mâle, de 111 livres pour la femelle. C'est celle-ci qui devait l'emporter dans deux épreuves consécutives sur le champion un peu rouillé par l'âge, mais après une lutte magnifique, dans un temps remarquable. La première épreuve de 6.400 mètres fut en effet couverte en 7' 32" 1/2, la seconde en 7' 45".

Voici les temps décomposés par mille :

	PREMIER HEAT	DEUXIÈME HEAT
Temps du 1 ^{er} mille	1' 53	1' 59
Temps du 2 ^e mille	1' 50 1/2	1' 57
Temps du 3 ^e mille	1' 54	1' 51 1/2
Temps du 4 ^e mille	1' 55	1' 57 1/2
	<u>7' 32 1/2</u>	<u>7' 45</u>

Je voudrais voir un de nos modernes stayers renouveler pareil exploit.
J. R.

NOS GRAVURES

HOPPER, dont nous publions ci-contre la photographie, vient d'effectuer sa rentrée le 27 février à Auteuil en remportant le Prix Arthur O'Connor, devant Grand Duc III et Bélisaire II. Le cheval de M. Guérlain est, sans contredit, à l'heure actuelle notre steeple-chaser le plus sûr et semble, sans incident, devoir tenir encore un des premiers rôles dans notre prochain Grand Steeple.

Hopper, qui, la saison dernière, mit à son actif plus de 250.000 fr. d'argent public, remporta le Grand Steeple dernier devant Sea Lord.

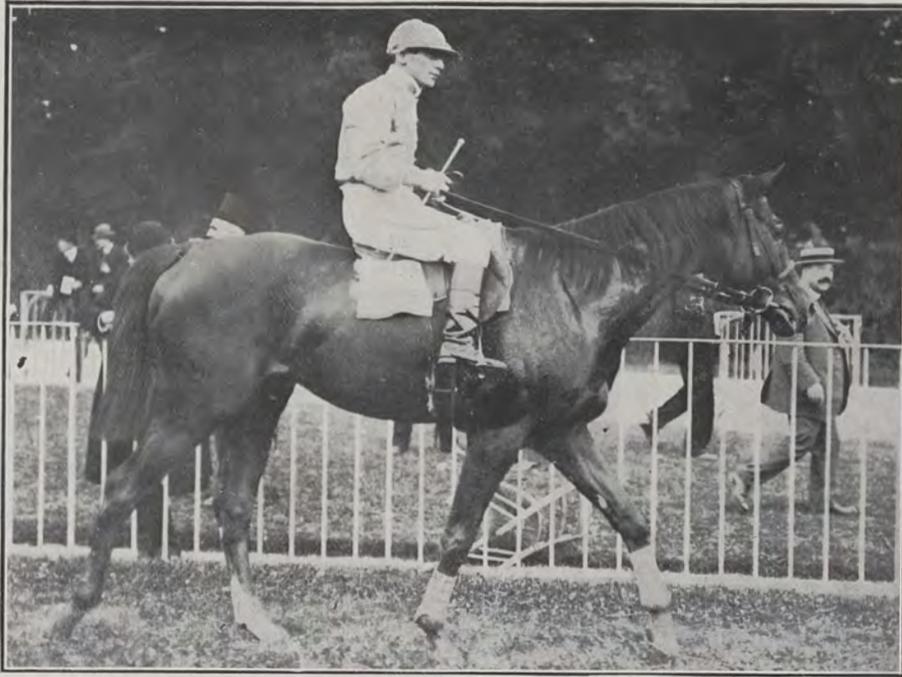
Le troisième dimanche d'Auteuil fut extrêmement brillant et attira la foule des grands jours.

Le PRIX ROBERT HENNESSY (steeple-chase, 5.000 mètres), qui semblait ne pas devoir échapper à Port au Prince ou au Miracle, revint à Montagnard qui, profitant du train relativement lent,

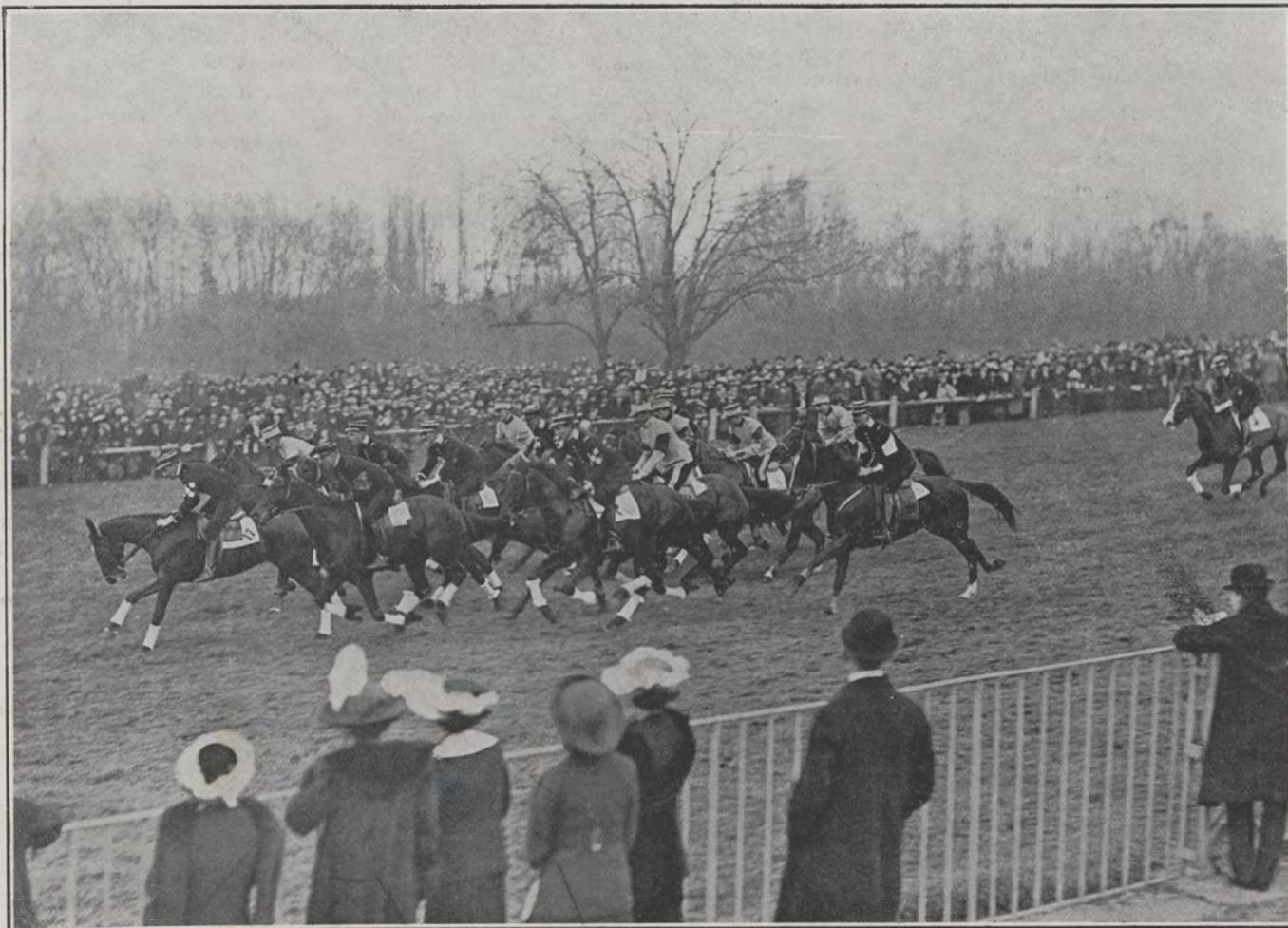
vint sur le plat attaquer le leader Port au Prince et le battre d'une tête, Napo se classant troisième devant Or du Rhin III et Le Miracle.

Le PRIX DES BRUYÈRES (haies, 2.800 mètres) donnait lieu à une arrivée des plus disputées entre Faustine II, Duc de Dantzig et Bozkario. Longtemps indécis, le résultat se dessina nettement sur la fin en faveur de Faustine II, qui précédait de $\frac{3}{4}$ de longueur Duc de Dantzig que Bozkario suivait à une courte tête.

Le PRIX DE TANANARIVE (steeple-chase militaire hors série) ne mit pas moins de 16 officiers en ligne et suscita comme à l'ordinaire l'enthousiasme du public. Malgré le nombre de partants, les chutes furent rares et l'épreuve fort bien menée se termina par une arrivée disputée au cours de laquelle Counterpass, au capitaine R. Fenwick, monté à la perfection par un de nos meilleurs cavaliers, M. de Fraguier, s'assura la victoire, précédant d'une longueur et demie Lucien (M. Lcpaute), que suivaient Mont Martel (M. Mottet) et Lalla Roukh (M. Marc).



HOPPER, CHEVAL ALEZAN, NÉ EN 1907, PAR CHESTERFIELD ET GOLDEN SPANGLE APPARTENANT A M. GUERLAIN, GAGNANT DU PRIX ARTHUR O'CONNOR



AUTEUIL, 2 MARS. — LE DÉPART DU PRIX DE TANANARIVE (STEEPLE-CHASE MILITAIRE)



AUTEUIL, 2 MARS. — 1. LE SAUT DU BROOK AU PREMIER TOUR DANS LE PRIX ROBERT HENNESSY. — 2. L'ARRIVÉE DU PRIX ROBERT HENNESSY. MONTAGNARD BAT PORT AU PRINCE. — 3. L'ARRIVÉE DU PRIX DES BRUYÈRES. FAUSTINE II BAT DUC DE DANTZIG ET BOZKARIO. — 4. L'ARRIVÉE DU PRIX DE TANANARIVE. — 5. MONTAGNARD (G. MITCHELL), A M. M. DESCAZEUX, GAGNANT DU PRIX ROBERT HENNESSY. — 6. COUNTERPASS (M. DE FRAGUIER), A M. R. FENWICK, GAGNANT DU PRIX DE TANANARIVE.



PENDANT LES ÉPREUVES D'OBSTACLES AU CONCOURS HIPPIQUE DE BORDEAUX

CONCOURS HIPPIQUE DE BORDEAUX

(Suite et fin)

Les épreuves d'obstacles, tout comme les classes de selle et d'attelage, remportèrent un complet succès, et si les engagements furent un peu moins nombreux que lors des années dernières, la présence des chevaux des écuries J.-M. Brodin, Horment, Jonquères d'Oriola, Jean Potin et comte Mézamat de Lisle nous valut toute une série d'impeccables parcours.

La Coupe disputée sur 14 obstacles et qui réunissait 31 concurrents revint à Nass, montée par son propriétaire, M. J.-M. Brodin, devant Henriot (M. J.-M. Brodin) et Master Bob (M. Brizon).

Le Championnat du saut en hauteur, qui mettait aux prises cinq spécialistes, donnait lieu à une fort jolie lutte entre Golden Dream (M. Angla), Ignis Ardens (M. Horment) et York (M. Brizon), qui tous trois étaient éliminés à 2 m. 10. Golden Dream, comptant le moins de fautes, prenait la première place devant ses deux adversaires, classés *ex-æquo*. La performance d'Ignis Ardens, pur sang français par Gardefeu et Fear Disgrâce, est en tous points méritante, car le cheval de M. Horment est un débutant et, de ce fait, promet beaucoup. Point n'est besoin, on le voit, d'aller

chercher en Irlande des sauteurs de gros poids et la belle performance d'Ignis Ardens, venant confirmer les exploits des Abricot, Montjoie, Double R, etc., prouve que nos chevaux français seront bientôt les égaux des meilleurs si l'on veut bien encourager leurs débuts en concours.



M. DE ROYER FRANCHISSANT LA PORTE

Parmi les autres épreuves du Concours de Bordeaux, citons le Prix des Dames, remporté par Brown Bess, à M. J.-M. Brodin, devant Éperon (M. M. Desmazières) et Draga (M. J. Jonquères d'Oriola); le Prix des Veneurs (parcours de chasse), qui revint à Érion (M. J. Jonquères d'Oriola), devant Girasol (M. Lemoine) et Fénelon (M. Horment); l'Épreuve de Puissance, qui se termina par un dead-heat entre The Doctor, à M. J. Potin, Colette, au comte d'Antras, et Peter Piper, au comte G. de Rochefort; le Prix de l'Élevage, qui resta l'apanage de Layrisse, au comte de Mézamat de Lisle et monté par M. P. Lemoine, devant Itis (M. Jonquères d'Oriola) et Cirrus (M. G. Lacoste).

Kabile, à M. V. Martineau, s'adjugeait enfin le Prix de Saint-Georges, tandis que Neptune (M. Augistrou) remportait le Prix des Quinconces.

La Note de Style dans les Épreuves de Concours

EN parcourant l'un des derniers numéros du *Sport Universel Illustré*, nous avons éprouvé quelque satisfaction à la lecture d'une lettre, adressée au Directeur de cette Revue, par l'un de nos meilleurs cavaliers de Concours, doublé d'un homme de cheval de haute valeur.

L'auteur y exprime, très énergiquement, son opinion au sujet de ce fameux règlement imposé à la Société Hippique Française pour juger les épreuves militaires de sauts d'obstacles.

Il en fait ressortir les inconvénients et dénonce tous les dangers de cette note de style ou, plutôt, de cette « cote d'amour » rectifiant le classement fourni par l'épreuve elle-même.

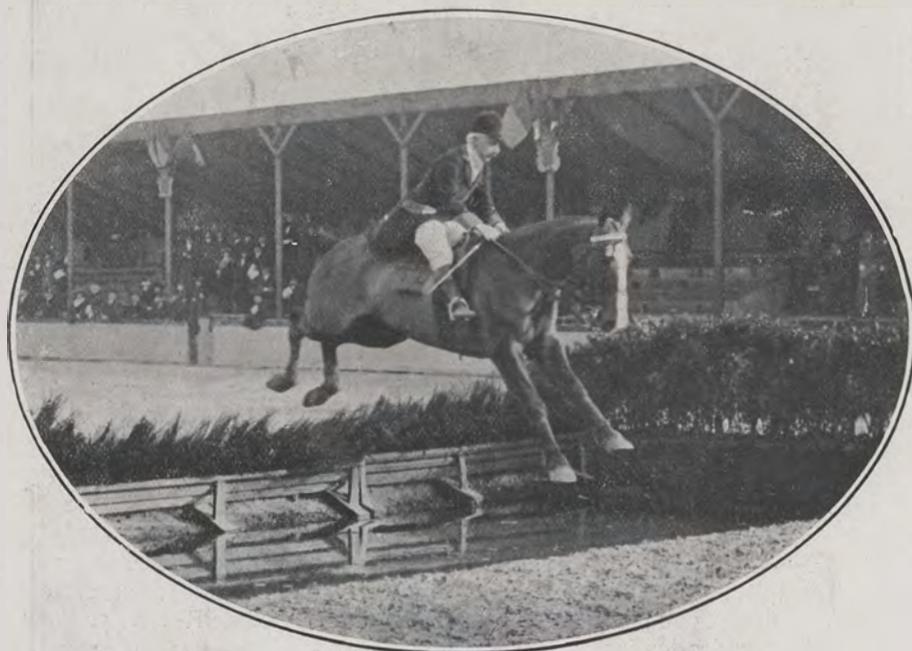
Nous estimons comme parfaitement juste l'opinion dont ce réputé cavalier s'est fait l'interprète en écrivant qu'« un immense éclat de rire avait accueilli ce règlement nouveau ». Il est d'autant moins suspect de parti pris que l'absolue correction de sa façon de monter l'a toujours fait considérer, par tous ses camarades de Concours, comme le modèle du rider accompli.

Il a, du reste, amplement fait ses preuves par une série ininterrompue de succès dans les plus importantes manifestations hippiques de France et de l'Étranger.

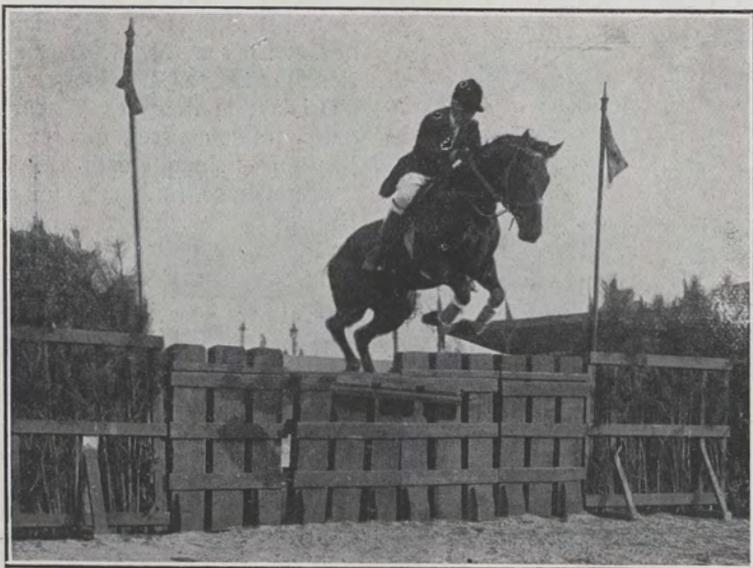
Nous avons cru intéressant de signaler combien l'opinion de ce cavalier expérimenté semble peu en concordance avec celle exprimée, sur un sujet analogue, par l'un de nos plus brillants écuyers militaires.

Le commandant Féline a publié récemment, dans cette même revue, une série d'articles à propos du Concours Hippique de Lucerne.

Après nous avoir appris que cette réunion était l'une des micux or-



M. DE ROYER SAUTANT LA RIVIÈRE DES TRIBUNES AU CONCOURS HIPPIQUE DE BORDEAUX



TYPHON, MONTÉ PAR M. C. JONQUÈRES D'ORIOLA,
AU SAUT DES TRAVERSES DE CHEMIN DE FER DANS LE PRIX DES DAMES



REINE DE CŒUR, MONTÉE PAR A. PÈNE, FRANCHISSANT LA BARRE
DANS LE PRIX DES DAMES

ganisées que l'on puisse rencontrer, l'auteur ajoute :

« Le Concours Hippique de Lucerne, en créant le Prix de Meggenhorn, a, je crois, trouvé la vraie façon de faire intervenir la manière de monter des cavaliers dans les Concours. Et, il est indispensable qu'elle intervienne... etc. »

Nous voulons, avant tout, nous excuser de cette témérité qui nous incite à opposer notre modeste opinion à celle si autorisée du commandant Féline. Cependant, nous avons cru, dans l'intérêt général, pouvoir tenter de mettre un peu de clarté dans cette question si ténébreuse et très controversée, de la position du cavalier à l'obstacle dans les épreuves de concours.

Le commandant Féline a invoqué la connaissance des principes du comte d'Aure, dans le prononcé d'un jugement qu'il avait été chargé d'émettre sur la valeur des cavaliers ayant participé à une série d'épreuves d'obstacles du Concours de Lucerne. Nul n'ignore que le comte d'Aure fut l'un des plus illustres chefs de notre académie d'équitation. Malgré son incontestable virtuosité, il lui était assez peu aisé de prévoir les modifications incessantes devant résulter de notre époque de progrès à outrance.

Dans des temps plus anciens, les Pluvel, les d'Abzac, les de la Guérinière n'ont pas davantage pu soupçonner les prestigieux résultats obtenus en équitation de haute école par un d'Aure, un Bocher, un Fillis, voire même un Saint-Phalle, maniant avec un incomparable brio de vibrants chevaux de pur sang.

Le comte d'Aure, écuyer merveilleux, doublé d'un cavalier d'une solidité légendaire, aurait, sans doute, éprouvé quelque ahurissement de la monte d'un T. Sloan. Peut-être même eût-il été surpris d'assister à la superbe envolée d'un Conspirateur ou d'un Biskra franchissant, en se jouant, des obstacles de plus de deux mètres de haut.

Il aurait sans doute aussi été quelque peu choqué du peu de souci de l'esthétique de nos brillants spécialistes de championnats de barres. La monte d'un Crousse, d'un de Juge, d'un Horment ou

d'un Ricard n'était heureusement pas en conformité, en la circonstance, avec celle affirmée par ce grand chef entre les quatre murs de son conservatoire d'équitation.

Si nos jockeys avaient conservé la position adoptée il y a quinze ou vingt ans, comme étant la meilleure de celles connues, ils seraient incapables de gagner aujourd'hui une course contre des jockeys américains.

Depuis l'époque du comte d'Aure, le temps a fait son œuvre. Quelques évolutions se sont produites et certains progrès ont vu le jour.

Nous n'entreprendrons pas l'historique des Concours Hippiques d'obstacles ; le commandant Féline a fourni, sur cette question, tous les documents désirables.

Nous ferons cependant observer que le fameux taquet — invention de la S. H. F. — a été, selon nous, le point de départ et la déterminante des changements successifs intervenus dans le dressage et la préparation des sauteurs.

Nous prétendons même que les méthodes de classement imposées par cette Société ont obligé les cavaliers à rechercher, puis à adopter ces nouvelles positions pendant le saut.

Positions ou méthodes nouvelles contre lesquelles le commandant Féline s'insurge avec une furia que le comte d'Aure n'aurait certes pas désavouée.

Grâce à ce ridicule et anti-sportif taquet, on a incité les concurrents à imaginer des moyens empiriques qui s'adaptent, du reste, à merveille, aux conditions imposées dans les épreuves.

Leurs positions sur les obstacles ont évolué dans le sens de la gymnastique à laquelle on les a soumis. Elles sont parfaitement appropriées au mode de classement imaginé par la S. H. F. pour ses épreuves d'obstacles.

Quel'on déclare donc cette Société seule responsable d'avoir institué et propagé, depuis des années, des épreuves antisportives, peu rationnelles et nullement concluantes ; ce monstrueux taquet — chargé maintenant de tous les anathèmes — aura été le principal facteur d'un état de choses que le commandant Féline nous

présente sous un jour plutôt spécial. Il nous en offre un tableau aussi pittoresque que mouvementé et manque peut-être un peu d'indulgence en écrivant ce qui suit :

« Grâce à des moyens inutiles ? inavouables ! presque barbares, les chevaux dressés spécialement à l'obstacle arrivent à faire des parcours en sautant, sans jamais les toucher, les obstacles qu'ils ont à franchir. Tellement bien que les cavaliers qui les montent peuvent se livrer aux contorsions les plus extravagantes..., etc. » (pour plus ample documentation, prière au lecteur de se reporter aux nos 862 et 863 du *Sport Universel Illustré*) « sans que le cheval ait l'idée de faire autre chose que de courir plus vite et de se tortiller comme un ver coupé pour ne pas toucher le fameux taquet, etc... »

La critique est acerbe et semble empreinte d'un certain esprit de parti.

Toutefois, nous ferons observer qu'il s'agissait simplement de

dénoncer les mauvais errements de quelques cavaliers acrobates constituant une infime minorité.

L'évocation des multiples succès et des brillantes victoires remportées, de longue date, par nos excellents riders dans toutes les épreuves internationales constituera la meilleure réponse à opposer aux reproches cuisants que le commandant Féline leur distribue avec une prodigalité un peu déconcertante.

Passons maintenant à l'examen des réformes proposées par le commandant Féline pour éviter les inconvénients de cette tendance qu'il qualifie de « manière bizarre de monter à cheval ».

Comme moyen d'arriver au résultat qu'il poursuit, il préconise l'institution, dans nos épreuves de concours, d'un prix « de belles manières », genre de ce fameux Prix de Meggenhorn : Coupe de mille francs offerte au cavalier qui, au cours des épreuves d'un même Concours, se sera présenté de la façon la plus correcte, la plus élégante et se sera par son style approché le plus de la perfection. — « C'est au Concours de Lucerne que revient l'honneur de nous avoir indiqué un moyen d'arriver au résultat » que cherche le commandant Féline.

Qui donc aurait pu croire que notre réputée équitation française aurait vu son prestige diminuer au point d'être tenue d'emprunter à la Suisse ses méthodes de régénérescence équestre ?

En la circonstance, nous ne pensons pouvoir mieux faire que de reproduire les arguments si concluants exposés par l'auteur de la lettre à laquelle il est fait allusion au début de cette petite étude ; nous espérons qu'il voudra bien nous excuser de les lui avoir empruntés.

Il existe, dit-il, « deux modes de classement bien différents : le Concours et l'Épreuve ».

Ils procèdent de deux idées absolument distinctes qu'il passe au crible d'une documentation irréfutable.

Il ajoute : « Je ne recon- nais à personne le droit d'appliquer à priori qu'une position est bonne ou mauvais. »

« Si, sur 50 vainqueurs d'épreuves, 48 ont une position analogue, on pourra dire : Cette position est la meilleure de celles essayées. »

« Alors même, on aurait tort de l'imposer... »

« La victoire dans l'épreuve publique est la seule qui établisse la valeur d'un individu comme d'une mécanique, parce qu'il ne suffit pas d'être apprécié bon ou très bon, *il faut être meilleur que les autres et le prouver.* »

Bravo ! voilà bien la marque d'un esprit expérimenté excluant toute idée de parti.

Nous nous élevons hautement contre ces notes de style en épreuves publiques, les considérant comme la manifestation d'un esprit de chapelle qui ne doit pas intervenir en la circonstance.

L'application de ces cotes d'amour ne pourrait que fausser le classement d'épreuves dont l'exactitude mathématique ne doit pas être suspectée.

(A suivre.)

GÉRARD D'HAVRINCOURT.



HEART'S DELIGHT, A M. JEAN POTIN, MONTÉ PAR M. LOUIS BOURBON
ESCALADANT LA BUTTE DANS LE PRIX DES DAMES A BORDEAUX



LE CHATEAU DE LA GUIMANDIÈRE, A M. J. DELAPALME, OU ONT LIEU
LES DÉPLACEMENTS D'HIVER

LES GRANDS ÉQUIPAGES

LE VAUTRAIT DE FALANDRE

au Vicomte de FALANDRE et à M. J. DELAPALME



ROUMANIE, BATARD DU VAUTRAIT
DE FALANDRE

Laissons-les aller, ... les bons combattants
(J. MICHELET, *Histoire de la France*)

LE vicomte Alphonse de Falandre créait son vautrait, il y a une vingtaine d'années, avec quelques chiens seulement. C'est donc une œuvre d'élaboration personnelle et je n'en rappelle le laborieux tâtonnement que pour mieux évaluer le succès qui couronne aujourd'hui tant d'efforts.

Tout jeune homme, taquiné par la jolie passion de vénerie, il avait épilé au grand livre de la Nature les mots ambigus, les phrases obscures, dont il est si capable maintenant d'indiquer le sens précis.

Au régiment même, habile et endurant qu'il était déjà, ne donnait-il pas à quelques intimes — loin de l'adjutant, cela va sans dire — l'intéressant spectacle d'une

discrète gail-
lardise ? Quel-
ques bricolos

de toutes sortes, dissimulés chez les paysans, constituaient, plutôt qu'une meute, sa harde exceptionnellement bigarrée ; les chevaux de l'escadron étaient de la partie. « Au cout ! » et bien-aller, rien ne manquait à ces démonstrations.

Et nos gentilshommes de se jouer de toutes les péripéties du steeple, dans les bois et halliers voisins de Joigny. N'était le rôle prépondérant et quelquefois décisif imposé aux fusils par les exigences de l'heure militaire, on eût presque qualifié de laisser-courre ces emphatiques badinages.

En 1893, l'idée prenait tournure. Les houspillades prodiguées aux lièvres de Joigny incitaient le



UN RENDEZ-VOUS DANS LES FONDS DE BUBERTRÉ

jeune sportsman (car il n'avait point encore conquis son titre de veneur) à rêver de plus chevaleresques épopées. Les 12 ou 15 harriers et briquets venus antérieurement de Belgique, et parmi lesquels même un ou deux porcelaines, deux ou trois beagles, ne lui donnaient plus assez de musique et d'entrain ; il en ajouta une dizaine. Cette petite meute chassait ainsi en 1893 les lièvres, chevreuils et sangliers qu'on fusillait, à la grâce de Dieu, en forêts de Moulins, Bonmoulins et la Trappe.

Mais ces chiens, à qui l'entraînement n'était point ménagé, n'avaient-ils pas, au hasard de leurs fréquentes randonnées, mis quelques sangliers aux abois ! C'était l'aurore de la gloire !

Un veneur qui laisse dans nos forêts normandes un nom bien sympathique et qu'il-lustrèrent des centaines d'hallalis, le comte de Tertu, remplissait à cette époque les fonctions de lieutenant de louveterie dans l'Orne. Il offrit au jeune vicomte de coupler avec lui. Une douzaine de foxhounds importés vint alors renforcer la petite meute qui prit, pour sa part, une allure de vautrait dont le vieux maître était déjà fier. — Temps précieux d'entraînement et d'étude pour l'élève ! Il se perfectionna dans le rude travail de valet de limier et dans les difficultés du

laisser-courre. Ce n'était plus seulement un sportsman, c'était un veneur en toute consécration.

Mais la jeunesse s'éteint, quoi qu'en disent à l'âme les voix puissantes ou lointaines de la meute et l'endiablément des bien-aller. M. de Tertu avait laissé comme un lambeau de la sienne à chaque

fouirré de Normandie. Il proposa donc au vicomte de Falandre de lui donner la quinzaine de chiens qui lui restait, et la joie de les laisser en bonnes mains compensa dans l'âme du vieux veneur le chagrin de les abandonner. Nommé lieutenant de louveterie sur la demande de M. de Tertu, M. A. de Falandre reprenait la location de forêts dont son prédécesseur était alors adjudicataire. Le massif formé par le Perche, le Châtelet, la Trappe, comporte 6 à 7.000 hectares ; Longwy, 300 ; Reno, 1.500 ; Cherencey, 1.000 ; Moulins et Bonmoulins, 1.100 ; soit environ, dans l'arrondissement de

Mortagne, 13 à 14.000 hectares. Il est intéressant de rappeler que le Vautrait a, pendant plusieurs années, sur l'aimable invitation du comte Alexandre de Boisgelin, fait d'excellentes chasses en forêt de Beaumont-le-Roger (Eure) et au château de Mervelly, près d'Orbec (Calvados), chez M. le comte Hyppolite de Falandre.



EN VOIE BOUILLANTE
MADAME JACQUES DELAPALME EFFECTUANT LE TRAVAIL DE VALET DE LIMIER



AU CHENIL. — L'APPEL DES FAVORIS

Au nombre des déplacements les plus réguliers, citons les laisser-courre de Gouffern, près d'Argentan, où M. de Tertu et M^{me} de Forceville ont aimablement offert l'occasion de palpitants hallalis. — Depuis 1905, le Vautrait passe également quelques semaines en forêt d'Ecouvès. — En 1900, M. Albert Firmin-Didot, avec lequel M. de Falandre avait quelquefois couplé, confia au Vautrait une vingtaine de chiens à mettre dans la voie du sanglier. M. Firmin-Didot dut abandonner, pour cause de santé, le dur exercice de la vénerie et pria M. de Falandre d'accepter les chiens.

La meute se compose aujourd'hui de 80 sujets, dont les deux tiers sont purs anglais. Les autres sont des bâtards très près du sang; la source de ces bâtards remonte à l'origine du Vautrait. On les élève au château de Falandre, près Moulins-la-Marche.

Le maître d'équipage a été très longtemps secondé dans tous ses laisser-courre par ses deux frères et MM. du Hays, ses cousins. Il l'est également, depuis deux ans, par M. Jacques Delapalme, veneur et par excellence homme de cheval. Les produits des haras de Baumesnil, à MM. Delorme et Delapalme, ont d'ailleurs, aux yeux des amateurs de pur sang, une cote qui justifie hautement l'art et le bon goût de ses propriétaires.

Le Vautrait est servi depuis neuf ans par Renaudin, dit La Briséc. Ce petit homme démoniaque, bien connu dans les concours de trompes de chasse où il a remporté maints succès, est un valet de limier infatigable et de tout premier ordre. Allié à la fameuse famille

des *Chopelin* qui sont depuis 120 ans piqueux, de père en fils, dans la famille de Boisgelin, il continue les traditions de vaillance et d'honnêteté dont ses aïeux faisaient preuve.

Si j'ai éprouvé un réel intérêt à noter ici les phases d'évolution du Vautrait, je ne me défends point maintenant de la haute impression que m'a suggérée cette vénerie. Deux signes primordiaux en résum-

ment tout le cachet : « hardiesse et courtoisie », éclatantes vertus qui distinguent toujours les gens de vraie race. Nous sommes loin de la poignée de hourets qui s'esbaudissait à Joigny. Voici maintenant un Vautrait qui compte aujourd'hui parmi nos tout premiers pour la façon dont il chasse, pour la rapidité de ses laisser-courre et pour l'entrain de ses hommes.

A cette dernière considération j'attache un intérêt bien vif : Si la vénerie ne consistait qu'à mettre bas 90 ou 250 livres de viande, il y a longtemps que les éclectiques dont elle est la gloire en

auraient abandonné l'usage. Ne sont-ils pas les premiers à comprendre et à enseigner l'éclatante supériorité et le bénéfice social qu'apportent l'endurance et la déduction ? La vénerie n'a pas d'autre but que de faire des hommes hardis et solides. La hardiesse n'est point la folie ! c'est, au contraire, une incitation à donner, journellement, le maximum de son effort tout en le raisonnant. L'entraînement n'a point d'autre synthèse. Le résultat ? C'est pouvoir exiger de son corps et de sa volonté le maximum et de fournir une pépinière d'hommes et de chevaux toujours prêts. Les



UNE HARDE



A LA VOIE, MES BEAUX !

LE VICOMTE A. DE FALANDRE METTANT SES RAPPROCHEURS A LA VOIE

veneurs justifient le vicil adage *Mens sana* auquel les chétifs et les malingres ne peuvent prétendre. — Voulez-vous des exemples de ce que peuvent acquérir les veneurs, dans le sang-froid et la résistance physique ?

M. Marc André accompagnait, il y a quelques jours, un lot de chiens qui poussait durement un ragot en forêt de Reyno (Orne).

Pris par la nuit, il dut abandonner la chasse à deux kilomètres de Brétoncelles (Eure-et-Loir), pour retraire — de 32 kilomètres — au château de la Guimandière.

Mme Delapalme, elle-même, habile à conduire un limier, faisait, ce matin-là, quelque vingt kilomètres à pied dans la glaise pénible de Chérencey, et quelque cinquante-cinq kilomètres à cheval, sans qu'une telle journée fîsse « méjuger » le soir les points de son aiguille dans une broderie délicate. Cette jeune dame qui, dès son enfance, suivit, aux côtés de M. Viette, son père, les admirables exploits de la vénerie de Bonnelles, justifie surabondamment encore ce que j'ai dit du caractère des veneurs. A ses qualités maternelles, à son tact de maîtresse de maison, elle joint un entrain admirable ; partout à la fois — et partout à sa place — elle reste avec bonne grâce et simplicité un vaillant exemple d'énergie.

C'est un geste pour M. Jacques Delapalme que semblables randonnées ! Habitué de jeunesse à l'entrain des laisser-courre, il fut l'élève du marquis de Chambray, notre fameux veneur aux deux mille quatre cent soixante-six hallalis. Je craindrais d'atténuer ici le mérite réel de chacun si j'ajoutais : « et brochant sur le tout ». Mais, laissez-moi vous donner un bel exemple de sang froid dont le vicomte A. de Falandre est le héros. Le 17 octobre 1910, les chiens tenaient aux abois, en plaine, un ragot de 150. Quatre chiens, étaient étendus sur le chaume. Le vicomte mit pied à terre, guettant le moment opportun d'intervenir. Mais le ragot ne l'entendit point de cette écoute ! Il arriva d'une vingtaine de mètres sur le veneur. Cet homme, si simple et si doux, l'attendit, puissamment en garde sur ses jarrets, et le couteau au

poing. La bête, en passant, sembla faire un écart, rentra dans les chiens et reprit les abois, puis tomba raide morte. Les assistants purent alors admirer, avec stupéfaction, ce spectacle inoubliable d'un sanglier, debout au milieu de dix-huit chiens, avec un poignard enfoncé sur le devant du crâne, jusqu'à la garde ! Comme je félicitais M. le vicomte de Falandre au récit de témoins oculaires :

« J'en eus mal au poignet, pendant près de quinze jours », me dit-il bonnement. C'est tout ce que trouve d'extraordinaire dans son exploit cet homme aussi remarquable par sa touchante simplicité dans la vie commune qu'il l'est dans les laisser-courre par son entrain, sa science et la gracieuse harmonie de sa trompe, au son tour à tour vibrant et perlé. Et me voilà ramené à vous dire pourquoi j'ai si agréablement observé l'entrain des hommes de la vénerie de Falandre, de ces serviteurs dont les circonstances exigent parfois un travail extrêmement pénible : ils savent que le rôle joué par leur initiative et leur dévouement concourt à un but dont le maître partage avec eux les aléas et les fatigues : l'hallali. Telle est la mentalité de cette maison, où les serviteurs aiment à vieillir.

La vénerie ne serait-elle, je le répète pour ceux qui la critiquent sans la comprendre, qu'un prétexte à l'entraînement et à la déduction, il n'en est pas moins vrai que, toujours vaillant, le veneur reste toujours soldat. Et si les folies humaines altérées de guerre venaient, hélas ! à engager la mêlée, là où tant de nos

officiers de réserve seraient au combat si piètre mine — manquant non de courage, certes, mais de moyens — il n'est pas de veneur qui ne tienne hardiment sa place, ayant au cœur cette parole vibrante du poète :

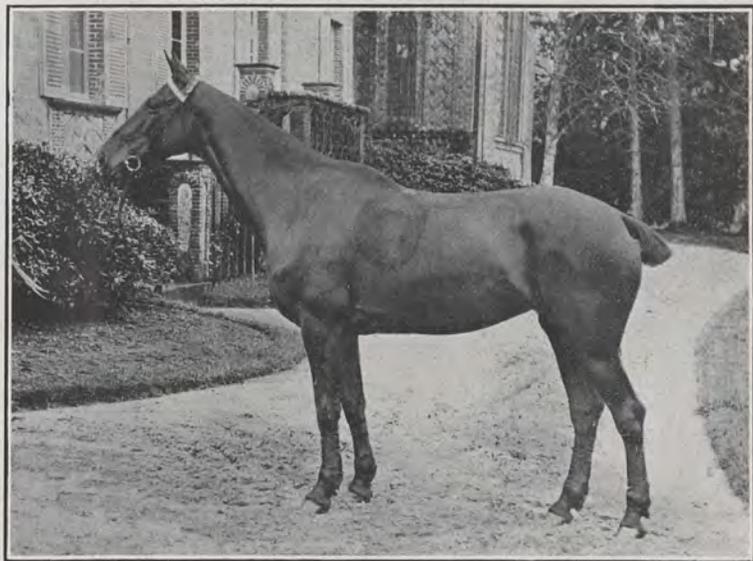
« Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là ! »

Aussi, redirai-je à ceux qui combattent la vénerie, sans miséricorde : Pesez le rôle social des veneurs !

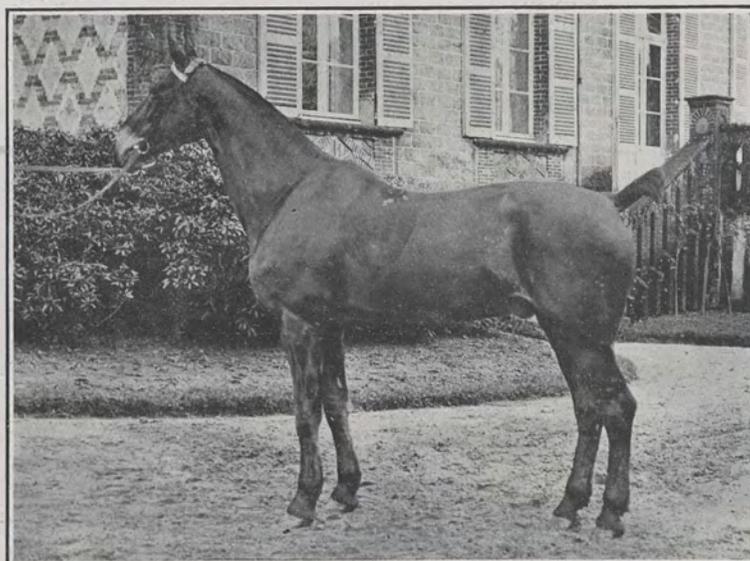
Et puis, au nom des faibles pour lesquels ils doivent être forts :
Laissez-les aller... les bons combattants. JOSEPH LEVITRE.



LA PROMENADE DE LA MEUTE



EVENING BELLE, JUMENT IRLANDAISE, PRÉSUMÉE PUR SANG



ADONIS, HONGRE PUR SANG, IMPORTÉ D'ANGLETERRE

DEUX CHEVAUX DU VAUTRAIT DE FALANDRE

CHRONIQUE SPORTIVE

UNE NOUVELLE VOITURE AMÉRICAINE

Nous avons, à propos du dernier Salon de l'Automobile qui s'est tenu à Paris au Grand Palais, exprimé ici notre opinion, sur la construction des voitures américaines.

Aujourd'hui, il nous plaît de présenter une de ces nouvelles venues, offertes aux amateurs tous les jours plus nombreux de la locomotion sur route.

Mais cette voiture américaine, que vient de produire sur le marché une de nos maisons parisiennes les plus honorablement connues, offre ceci de particulier, c'est qu'en réalité elle est de fabrication française, si sa conception nous vient toutefois de l'autre côté de l'Atlantique.

La nouvelle automobile dont nous voulons parler est la voiture Overland, et c'est la maison Th. Pilter qui préside aux destinées de cette nouvelle marque. Le nom de Th. Pilter est bien connu des lecteurs du *Sport Universel Illustré*; la plupart de nos abonnés étant de grands éleveurs, de riches propriétaires français ou de grands agriculteurs, dont aucun n'ignore ce nom comme fabricant de machines agricoles. Il est inscrit sur des milliers d'instruments de culture et sur tant d'appareils aratoires, qu'il nous est inutile d'insister.

Le parrainage de la maison Th. Pilter est d'heureux augure pour les voitures Overland, car ce n'est pas à la légère qu'une ancienne et réputée maison, toujours à l'affût du progrès moderne, choisit le champ d'action destiné à élargir ses affaires. Mais n'était-il pas naturel que de la locomobile elle aboutît naturellement à l'automobile ?

Nous allons maintenant parler un peu plus en détail des modèles que fait construire de toutes pièces — châssis et carrosseries — par des ouvriers français, la maison Th. Pilter.

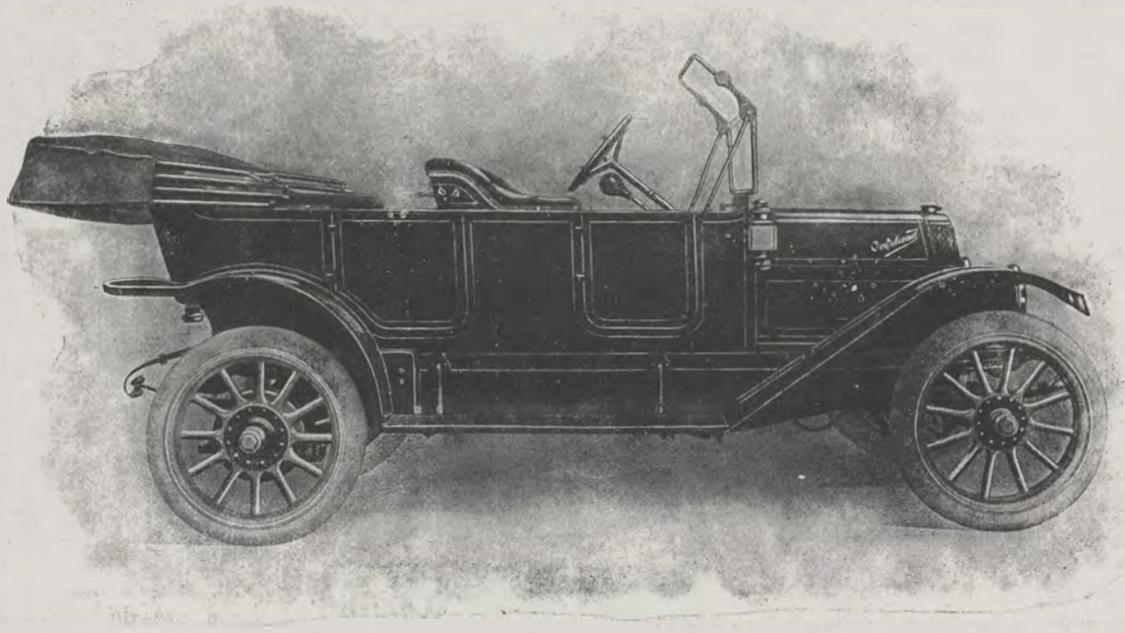
Au point de vue moteur, un seul modèle est présenté. C'est un 4 cylindres 100/115, du type de 16 chevaux; l'allumage est à magnéto, le refroidissement par thermo-siphon et radiateur cellulaire. Mais sur le châssis peuvent se placer plusieurs genres de carrosserie : un torpédo deux places, un torpédo quatre places ou un double phaéton à cinq places. On peut, en outre, ajouter à chacun de ces

modèles une mise en marche automatique électrique. La voiture à deux places coûte 7.800 francs et 9.500 francs avec mise en marche automatique; le modèle à quatre et cinq places coûte 8.000 francs et 9.700 francs avec mise en marche.

Une des caractéristiques de la voiture Overland, c'est son essieu arrière flottant.

Cet essieu a plusieurs avantages sur l'essieu mi-flottant que l'on trouve dans la plupart des voitures à prix bas ou prix moyen.

L'essieu mi-flottant consiste en une carcasse de pont-arrière, un différentiel et deux essieux moteurs, avec des coussinets entre la carcasse et les arbres. Le poids de la voiture et sa charge sont donc portés, moitié par les essieux moteurs, moitié par la carcasse. Par



LA VOITURE OVERLAND 16 HP, 4 CYLINDRES, CONSTRUITE PAR LA MAISON TH. PILTER

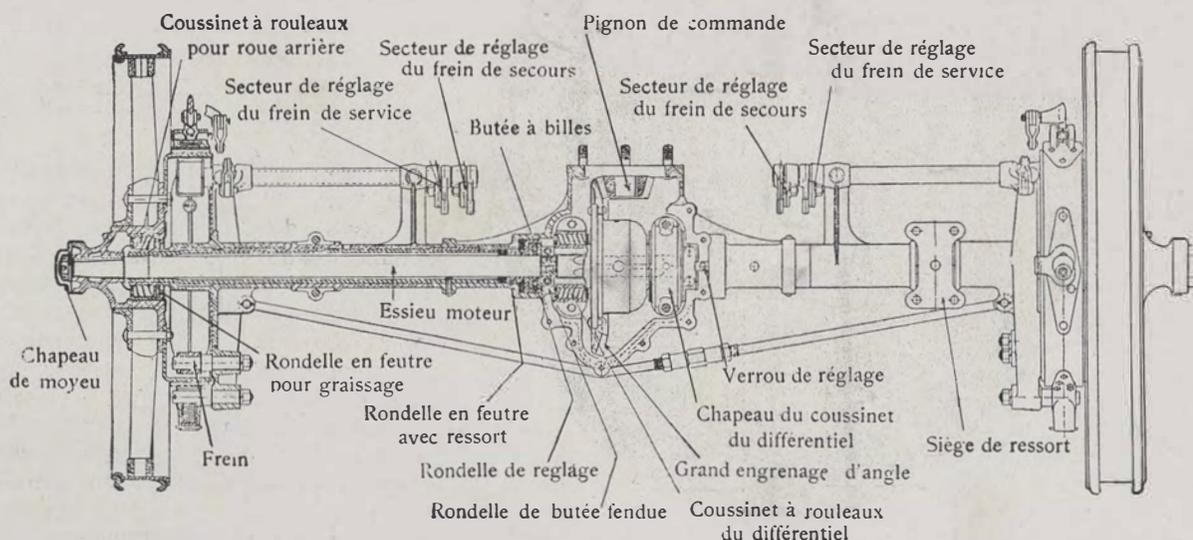
conséquent, l'arbre moteur doit faire double service : il doit porter une partie de la charge et aussi commander les roues motrices. Il en résulte que les coussinets sont sujets à des efforts excessifs, que le frottement est très grand, et que toute déformation de la carcasse du pont ou flexion des arbres, si minime qu'elle soit, nuit immédiatement à l'alignement des coussinets.

Il en est tout autrement avec l'essieu arrière flottant Overland. La charge est ici portée par la carcasse du pont, qui est renforcée par un tube intérieur en acier rivé et claveté à la carcasse proprement dite.

Les coussinets à rouleaux des roues arrière roulent sur le fort tube étiré en acier, qui se projette de chaque côté de la carcasse du pont. Il en résulte que les coussinets du différentiel et de la roue

ne viennent pas en contact avec les arbres moteurs. Ces arbres moteurs, qui sont en acier spécial chrome-nickel, n'ont qu'à faire tourner les roues. Les coussinets du différentiel ont donc à supporter seulement leurs propres efforts, et les larges coussinets élastiques Hyatt des roues arrière portent le poids de l'arrière de la voiture. De plus, les coussinets des roues arrière sont dans le même plan vertical que les rayons; ils reçoivent la charge directement d'en haut, et n'ont besoin d'aucun réglage quel qu'il soit. L'effort latéral est absorbé par un coussinet à bille réglable de chaque côté du différentiel.

D'autre part, on sait que les automobiles Pilter-Overland com-



GRAPHIQUE DE L'ESSIEU ARRIERE FLOTTANT DE LA VOITURE OVERLAND

portent une mise en marche automatique électrique. Il est bon d'en dire quelques mots.

La mise en marche automatique Overland se compose simplement d'une dynamo électrique qui produit le courant et d'une batterie d'accumulateurs qui emmagasine le courant et le dirige, lorsqu'une nouvelle mise en marche du moteur devient nécessaire, à nouveau dans la dynamo, qui devient alors un puissant moteur électrique et fait tourner le moteur de l'automobile autant de fois qu'il est nécessaire pour la mise en marche.

Aussitôt que le moteur marche à l'essence, le moteur électrique redevient une dynamo, qui, non seulement remplace immédiatement le courant absorbé de la batterie d'accumulateurs pour la mise en marche, mais fournit aussi le courant nécessaire pour l'allumage ainsi que pour l'éclairage de la voiture la nuit.

Le dynamo-moteur pour mise en marche automatique Overland n'est pas un appareil à part, mais constitue une partie intégrale du moteur lui-même. Il ne peut être ajouté après coup et doit être commandé en même temps que la voiture.

Le dynamo-moteur par lui-même fera tourner le moteur de l'automobile; il est, en effet, suffisamment puissant pour propulser la voiture pendant une distance assez longue.

Pour mettre le moteur en route, il est nécessaire seulement de reculer l'interrupteur d'allumage sur le tablier et de presser sur le bouton avec le pied. Lorsque le moteur commence à marcher, on retire le pied du bouton. C'est tout.

La batterie d'accumulateurs est d'une capacité suffisante et n'exige pour ainsi dire pas d'attention, à part l'addition, de temps en temps, d'un peu d'eau pour compenser l'évaporation du liquide de la batterie.

Tels sont les nouveaux dispositifs d'un modèle qui, nous l'espérons, sera apprécié en France à sa réelle valeur.

PAUL ROUSSEAU.

Le Grand Prix de l'A. C. F.

Les engagements pour le prochain Grand Prix de l'Automobile Club de France, qui se disputera le samedi 12 juillet prochain sur le Circuit de Picardie, ont été clos le samedi 1^{er} mars dernier.

20 voitures sont engagées; en voici la liste :

1. Sunbeam I ; 2. Sunbeam II ; 3. Sunbeam III ; 4. Peugeot I ; 5. Peugeot II ; 6. Peugeot III ; 7. Delage I ; 8. Delage II ; 9. Mathis I ; 10. Itala (Type A valve) I ; 11. Itala (Type A valve) II ; 12. Itala (Type A valve) III ; 13. Opel I ; 14. Th. Schneider I ; 15. Th. Schneider II ; 16. Th. Schneider III ; 17. Sunbeam IV ; 18. Excelsior I ; 19. Excelsior II ; 20. Th. Schneider IV.



LE DÉPART DU CROSS NATIONAL SUR L'HIPPODROME DE LANGON

L'épreuve, rappelez-vous, comportera 29 tours du Circuit de Picardie, soit 906 kilomètres 450, le circuit mesurant 31 kilomètres 250 de longueur.

Les tribunes seront érigées à la fourche de Longueau, où sera édifié un virage relevé que les concurrents pourront prendre en vitesse.

Le Grand Prix de l'A. C. F. comportant une consommation d'essence limitée, il est question de fixer cette limite à 182 litres, ce qui représenterait une consommation

moyenne d'un peu plus de 100 litres aux 10 kilomètres.

Le Cross-Country National

Dimanche, 2 mars dernier, s'est disputé, sur l'hippodrome de Langon, près de Bordeaux, notre classique Championnat de France de Cross-Country, plus connu sous le nom de Cross National et qui remporta, suivant l'habitude, un complet succès.

168 coureurs venus de tous les points de la France prirent le départ de cette épreuve qui, disputée sur 15 kilom. 300, revint au racingman Jacques Keyser, couvrant la distance en 59 minutes 59 secondes 2/5 et devançant Arbidi (Alger), Allé (Alger), Lalaimode (Lyon), Lauvaux (Châlons), Granger (Lyon), Bourras (Bègles), Palenc (Alger) et Pautex (Marseille).

149 concurrents terminèrent cette épreuve dont tout l'honneur revient aux coureurs de province qui, à l'exception de la première, s'adjugèrent les vingt premières places du classement général.

Le classement par clubs (six courus comptant pour le classement) revint pourtant difficilement au Métropolitain Club de Paris devant le Massilia Club de Marseille et le Club Pédestre et Nautique Châlonnais.

A noter que l'ancien tenant du titre, le valeureux Marseillais Jean Bouin, ne put prendre le départ par suite de maladie.

Le National de 1913, tout en révélant bon nombre de coureurs nouveaux, peut nous donner espoir pour le prochain Cross des Cinq Nations qui se disputera le lundi de Pâques prochain à Juvisy, près de Paris, et qui opposera nos dix meilleurs pédestriens aux équipes représentatives d'Angleterre, du Pays de Galles, d'Irlande et d'Ecosse.

Souhaitons également de voir rétabli pour cette date notre champion Jean Bouin, vainqueur de cette même épreuve en 1911 et en 1912 et qui tentera d'inscrire pour la 3^e fois son nom au palmarès de cette course classique.



L'ARRIVÉE DU VAINQUEUR JACQUES KLYSER



PENDANT LES ÉPREUVES DU SPANIEL CLUB A MOISSON
IVORINE DE SAINT LÉGER, A M. PLASSARD, EN CHASSE SOUS LA DIRECTION DE SON DRESSEUR ASHTHORPE

LES COCKERS A MOISSON

DEPUIS l'année dernière, le Spaniel Club Français réalise une idée excellente ; il s'agit d'une épreuve d'arrière-saison destinée à examiner les cockers ou autres petits épagneuls anglais dans le travail sur le lapin. On ne peut nier qu'il y ait là une intention évidente de donner satisfaction à un grand nombre de chasseurs. Lorsque la fin janvier a ramené l'époque de la fermeture générale de la chasse, on se résigne difficilement à mettre le fusil de côté. Il est des sportsmen favorisés qui possèdent un marais sur lequel — ce qui est mieux — ils rencontrent de la sauvagine, mais le seul gibier possible pour beaucoup, c'est le lapin.

Indépendamment de ce besoin qu'a le chasseur de sortir quand même, d'autres raisons l'obligent à cette chasse ; il y a la crainte de dégâts trop élevés, il y a le fermier qui rappelle à l'ordre : il faut détruire. On ne peut pas toujours fureter, cela deviendrait monotone ; le lapin aux chiens courants, c'est amusant, mais c'est bien un peu long ; reste l'emploi du spaniel, qui est encore un moyen sportif de détruire maître Jeanot, celui que préfèrent, il va sans dire, les amateurs de cockers.

Un cocker qui soit vraiment un chien utile, un auxiliaire capable de rendre service au chasseur, est un chien assez rare ; non pas qu'il n'y ait pas dans toutes les variétés de spaniels des

familles dont l'ascendance a toujours été employée à la chasse et qui donnent une moyenne honorable de travailleurs, mais parce que la besogne étant assez difficile et le plus souvent pénible, celui qui peut l'accomplir d'une façon satisfaisante doit posséder un nombre de qualités assez important et qu'il est souvent malaisé de réunir.

S'il ne s'agissait que de faire lever les lapins d'entre les touffes de gazon sur la pelouse qui s'étend devant l'habitation, rien ne serait plus facile et le chien le plus délicat, doué d'un minimum de puissance olfactive, saurait se rendre intéressant. J'ai vu cela en Angleterre et les animaux à qui l'on demandait cette besogne enfantine fournissaient un effort que le moindre des chiens de salon aurait pu donner. La chasse, pour eux, devenait un simple jeu.

D'une façon générale, les choses se passent heureusement un peu plus sérieusement, la tâche est plus rude et l'effort à fournir plus prolongé. C'est justement cette difficulté dans le sport qui en fait l'intérêt et c'est aussi l'une des raisons les plus vraies qui motivent l'emploi du spaniel. On recherche le lapin dans des terrains couverts, fournis, touffus, où la bruyère, la fougère, les ronces lui offrent des abris d'où il s'agit de le faire sortir.

Le vrai pays d'utilisation du cocker est la Sologne et c'est sur ce genre de terrain que l'on



LE RENDEZ-VOUS DES ÉPREUVES DU SPANIEL CLUB CHEZ M. MARTIN LE ROY

reconnait les aptitudes des chiens. Pour passer dans cet enchevêtrement, il faut un animal robuste d'abord et persistant ensuite, qui soit animé du plus ardent tempérament, qui ait sa volonté de trouver. Il faut ensuite que le nez soit excessivement développé, parce que dans cette chasse, qui n'est qu'une lutte continuelle, le chien doit se servir de son sens olfactif en même temps qu'il surmonte d'autres difficultés. Un pointer qui bat une plaine rase se trouve placé dans des conditions idéales pour percevoir les émanations; rien ne le gêne, rien ne l'arrête; un cocker dans la bruyère est beaucoup moins favorisé. Tout en parcourant régulièrement son terrain, il lui faut passer les obstacles, ou les éviter, il saute, il se glisse, il franchit, il contourne, c'est tout un art. En même temps, il est nécessaire qu'il n'oublie pas un seul instant que le seul moyen de découvrir la présence du lapin, c'est son nez; il doit donc s'en servir simultanément. Micux, la bruyère, la fougère sont des plantes qui répandent autour d'elles un parfum violent, qui vient contrarier et amoindrir l'émanation du gibier, et l'on comprendra facilement que ce sont là des causes d'insuccès dans la recherche de la solution d'un problème difficile à résoudre.

Le spaniel, le cocker surtout, est un des chiens les plus discutés; c'est un de ceux sur qui les amateurs seront longs à s'entendre; il compte de nombreux partisans, mais aussi beaucoup d'adversaires. Ces derniers lui font surtout grief d'un manque de nez dont ils se plaisent à donner maintes preuves. C'est là une très grave erreur, en même temps qu'une accusation stupide. Les accusateurs se trompent. Le cocker, d'une façon générale, ne manque pas de nez, mais il se trouve dans l'impossibilité de le manifester parce que, dans les conditions où on lui demande de travailler, seul réussira le chien qui possède un nez extraordinaire. Ce n'est d'ailleurs pas une affirmation de fantaisie: on la vérifie tous les jours. Il est des chiens qui, en terrain découvert ou peu fourré, facile en un mot, feront un travail très honorable dont se contenteraient beaucoup de chasseurs. Placez ces mêmes chiens dans un terrain beaucoup plus pénible, et vous les trouverez incapables de vous rendre service. On dirait que subitement ils ont été privés de la totalité de leurs moyens. Pour certains, cela pourrait être dû au seul changement, aux habitudes nouvelles. Mais alors, si cette raison était la bonne, au bout d'un certain temps, plus ou moins long, l'acclimatation serait parfaite, il n'y aurait plus aucun motif pour justifier une incapacité persistante. Le chien devrait avoir retrouvé l'usage de toutes ses qualités. Or, il ne l'a pas. C'est donc qu'il y a autre chose. Cet autre chose, nous venons de l'expliquer.

Je disais plus haut que j'avais vu en Angleterre des spaniels chasser sur les pelouses. Les mêmes chiens, conduits dans un bois voisin où les ronciers

succédaient aux fourrés et alternativement, n'y pouvaient que s'épuiser en une fatigue inutile, pour bientôt renoncer à pousser plus avant. C'est qu'il faut, au chien qui veut absolument débrouiller un lapin dans l'enchevêtrement des lianes et des tiges, un courage extraordinaire et une ténacité étonnante. On ne dirait pas, à voir ces

petits animaux séduisants dont le poil est une soie, dont le corps est menu et le regard si doux, qu'ils possèdent aussi furieusement parfois la passion de la chasse. C'est pourquoi rien n'est plus captivant, plus émouvant, que l'observation du travail d'un cocker cherchant à faire sauter le lapin de la touffe sous laquelle il est entré. On sent qu'il se livre sous cet écran une bataille terrible entre le gibier qui ruse, se défend avec toute la malice que l'instinct de la conservation peut lui suggérer, et le chien qui veut triompher quand même. Au frémissement des feuilles seulement on devine les progrès de la lutte et lorsque cette dernière a été poussée aussi avant, il est bien rare qu'elle ne se termine pas à l'avantage du chien.

Voilà pour le travail isolé, qui ne peut être mené à bien que si le terrain n'est fourré que de place en place. Lorsque le couvert s'étend sur une plus vaste étendue, il devient alors beaucoup plus difficile au chien de montrer du gibier au chasseur. La défense du gibier est alors excessivement simple. Il se dérober en avant, puis tourne et coule sur les côtés

du chien, qui le perd. On se rend facilement compte que dans les grands carrés de bruyère aménagés en tirés de lapin, il est facile à ces derniers de se dérober rapidement à droite ou à gauche. Pour remédier à cet inconvénient, les Anglais ont un moyen excellent. Ils font chasser les chiens en groupe de trois, quatre, cinq ou six, suivant l'étendue du terrain et qu'ils découpent simultanément. Les cockers couvrent alors un front énorme. La battue s'opère normalement et le gibier est obligé, pour s'échapper, de se montrer sur le découvert, où il est attendu comme bien on pense.

Le rôle du cocker, cependant, ne se borne pas à montrer le lapin; il est encore nécessaire, il est même indispensable qu'après l'avoir montré il le retrouve et le rapporte quand on l'a tué. Un cocker qui n'est pas un retriever est incomplet, c'est un monstre qui mérite qu'on le supprime immédiatement.

Au reste, ces secondes épreuves du Spaniel Club, qui ont eu lieu sur la chasse de Moisson, aimablement mise à la disposition des organisateurs par M. Martin Le Roy, ont pleinement réussi. Un temps splendide a favorisé la réunion, qui comprenait un concours international ouvert aux petits épagneuls de race anglaise, de tous âges et de tous pays. Ivorine de Saint-Léger, à M. Plassard (Ashthorpe), s'adjugea la victoire devant Donniacha d'Uzarche, au baron Jaubert (Atkins), et Krack de Saint-Léger, à M. Plassard (Ashthorpe). JACQUES LUSSIGNY.



IVORINE DE SAINT LÉGER ET KRACK DE SAINT LÉGER, A M. PLASSARD, 1^{er} ET 3^e PRIX DES ÉPREUVES DE MOISSON



LES CHIENS DE M. LEDOUX AUX ÉPREUVES DU SPANIEL CLUB

CHoses et autres



Hunt-Show à Biarritz.

Le Syndicat d'Initiative de Biarritz organise pour les 13 et 15 mars prochain, sur la pelouse d'Aguilera, un Concours hippique qui semble devoir remporter un joli succès.

4.000 francs de prix seront alloués aux vainqueurs.



Concours Hippique de Lyon.

L'annuel Concours Hippique de Lyon aura lieu du 13 au 20 avril prochain.

32.000 francs de prix seront distribués aux vainqueurs.



Concours Hippique de Quimper.

Le Comité du Concours Hippique de Quimper, dans une de ses dernières réunions, a décidé que le Concours annuel de 1913 aurait lieu à Quimper, les 23, 24 et 25 mai prochains.



Au Cercle Hoche.

Au Cercle Hoche se sont disputés les championnats annuels organisés par la « Société Militaire d'Escrime Pratique », auxquels prirent part quarante officiers dans les épreuves d'épée, vingt dans celles du sabre et vingt-deux maîtres d'armes dans le championnat d'épée.

Individuelle épée (officiers). — 1. Capitaine Tailandier; 2. Capitaine Margraff; 3. Lieutenant Langlois.

Individuelle sabre (officiers). — 1. Capitaine Lobez; 2. Lieutenant de la Touche; 3. Lieutenant Langevin.

Individuelle d'épée (maîtres d'armes). — 1. Sergent

Peuquet; 2. Sergent Rounard; 3. Maréchal des logis Procharct.

En même temps se disputaient les deux dernières épreuves du Challenge des Corporations organisé par la revue *Les Armes*.

L'équipe du Commerce sera représentée par MM. Rodrigue, Crespin, Perronin (de Montluçon) et Thounens (de Bordeaux); l'équipe des Fonctionnaires par MM. Marcq, Été, Ducompeix, Duchesne.

La finale de cette importante épreuve se disputera le 30 mars au Cercle Hoche.



L'assaut de la Société d'Encouragement de l'Escrime Française.

La Société d'Encouragement de l'Escrime Française donnera dimanche prochain, à 2 heures, dans la salle des Fêtes du Grand Hôtel, un grand assaut en l'honneur de l'armée.

Voici le programme de cette belle fête, qui réunira tous nos grands escrimeurs :

1^{re} partie. — *Fleuret* : MM. Haussy, contre adjudant Cotis; Jobier, contre adjudant Schmalzer; Ed. Rue, contre sergent Désiré. — *Sabre* : Lieutenant de Saint-Germain, contre adjudant Roussoulières. — *Fleuret* : Rossignol, contre adjudant Raynal.

2^e partie. — *Fleuret* : R. du Tranois, contre capitaine Sénat. — *Épée* : Sergent Cléry, contre adjudant Anchetti. — *Sabre* : Lieutenant de la Touche, contre maître d'armes Renaud. — *Fleuret* : Filippi, contre adjudant Bourbonnais; J. Foulc, contre adjudant Hachbauer; G. Rouleau, contre adjudant Testas.

3^e partie. — Assauts à la baïonnette par les élèves de Saint-Cyr. — *Fleuret* : Martini, contre lieutenant-colonel Parlange; Gaudin, contre adjudant Dodi-vers; Millet, contre adjudant Bazin. — *Sabre* : Lieutenant Perrodon, contre vétérinaire Hubert. — *Fleuret* : G. Beneton, contre adjudant Delibes; Ramus, contre adjudant Haller.

A Monte-Carlo.

Le public a fait fête, dans la *Vie de Bohême* de Puccini, à Mlle Lipkowska, une délicieuse et émouvante Mimi, et à M. Smirnoff, très brillant dans le rôle de Rodolfo.

Les autres rôles étaient tenus par MM. Allard, Chaliapine, Chalmin et Mlle Merly, c'est-à-dire en toute perfection.

Le maestro Alexandre Porne dirigeait l'orchestre.



L'émotion à la caserne.

— Décidément nous ferons trois ans, mon vicux! Je suis allé au pays dimanche : les parents sont désolés et ma promise pleure devant cette nouvelle année de séparation! — Bah! ne te frappe pas, mon bleu! le retour en sera plus heureux. Et puis, tu n'es pas le seul et le pays a besoin de toi... Tu t'as-sombris encore? allons, viens à la cantine, un Dubonnet chassera ce « cafard » et te redonnera l'entrain et la gaieté!



Vient de paraître.

2^e édition du *Dressage en Liberté du Cheval d'Obstacle*, par le comte Louis d'HAVRINCOURT, 1 volume in-8^e sur papier couché, orné de 70 dessins et photographies.

Elevage du cheval de selle en France et à l'Etranger.

Dressage sur l'obstacle en Irlande et en Belgique. Méthode de dressage en liberté : manège d'Havrincourt; les poulics; les tapins artificiels de dressage, etc...

Le concours hippique en France et à l'Etranger. Les sauts en hauteur.

En vente aux bureaux du journal.

Prix : 7 francs.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Vente au Palais, le 19 mars 1913, à 2 heures.
1^o Maison à Paris RUE DES ENVIERGES, 1 ET 3
Contenance : 190 mètres. Revenu env. 7.700 francs.
2^o Maison à Paris 54, VILLA FAUCHEUR, 54
Contenance : 190 mètres. Revenu env. 2.180 francs.
Mises à prix : 60.000 fr. et 20.000 fr.
S'adr. : M^o Fournier-Latouraille, avoué, 110, rue de Rivoli, et HUSSENOT DESBONNAGE, notaire. N.

MON R. DE LA LUNE, 13; rev. br. 5.000 f. M. à p. 50.000 f.
Adj. ench. Ch. not. 11 MARS; s'ad. not. M^o DITTE et Cottenet, 25, Bd Bonne-Nouvelle, dép. ench. N.

AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Hongre bai, p. s. par Frontier et Liretta, 5 ans, 1^o61, qualifié pour military, peut por-

ter gros poids, papiers, garanties. 2.200 fr. — Gayot, 50, rue Voltaire, St-Germain-en-Laye. 423

A vendre : très belle jument irlandaise, alezan doré, 7 ans, absolument saine et nette, en pleine condition de chasse, se monte en dame. 3.000 fr. — M. de Valroger, Gué-de-l'Aunette, Senlis. 424

Antar, poulain pur sang anglais entier, 1 m. 61, né le 15 février 1910, absolument sain et net, par Gallant Fox (Flying Fox et Miss Langden) et Anderine (Xaintraillies et Anderida), prêt à entraîner, excellent caractère, membres très forts. Prix, 2.500 francs et 10 0/0 sur premiers prix pendant deux ans. Adresse, bureau du journal. 427

Ravissante jument grise, 1 m. 60, 8 ans, douce, excessivement sage, montée, attelée seule et à deux, 1.200 francs. Photo. — M. de Saint-Germain, Le Trécouët, Bains (Ille-et-Vilaine). 428

Plusieurs hunters et chevaux d'armes pur sang et irlandais, 5 et 6 ans, gros sauteurs à travers pays; récemment importés, les uns ayant chassé sous gros poids, vendus avec toutes garanties. — Un cob excessivement brillant. — Visibles à Neuilly. — Renseignements, M. L. Corbin, 4, avenue de Péterhof, Paris. 429

A vendre : Cause changement race, ensemble ou séparément, 20 beagles harriers, des meilleures origines de 2 à 5 ans, très vigoureux, prenant en pays très dur, ayant obtenu nombreuses récompenses expositions; prix très modéré. — La Verdure, Saint-Marcel-Bel-Accueil (Isère). 409

Omnibus par Binder, état neuf. 1.000 fr. — M. de Marcillac, Bessemont, par Villers-Cotterets. 399

On désire se procurer les ouvrages suivants : 1^o *Histoire du cheval à travers les âges*, par Houel, inspecteur des Haras, deux volumes; 2^o *Les chevaux de pur sang anglais et arabes introduits en France*, même auteur, 2 volumes; 3^o *Le cheval de remonte*, par le commandant Stiégelman, 1 volume. — Faire offres à M. le vicomte Maurice d'Orléans, Haras de la Roche, par le Pin-au-Haras (Orne). 410

Yacht mixte mer et rivière, robuste, élégant, moteur Motobloc 24 HP., vitesse huit nœuds, cabine confortable, 4 lits, cuisine, lavabo, w.-c., glacière, éclairage acétylène, mat articulé, hélice relevable, accessoires, long. 13 mètres, larg. 3 mètres, construit fin 1912. — S'adresser à M. Dupeyron, pilote à Ciboure, par St-Jean-de-Luz. Prix : 13.000 f. 422

A vendre, contre mandat-poste de 20 fr., deux ouvrages de Charles Du Hays :

1^o Dictionnaire de la Race pure pour remonter à l'origine des chevaux et juments de pur sang anglais qui ont été introduits en France, Belgique, Hollande et tout le continent germanique, et des individualités célè-

bres restées en Angleterre qui ont formé et illustré cette race; 2^o Les courses en France, en Belgique et à Bade, origines, performances et produits des vainqueurs des principaux prix dans ces diverses contrées. S'adresser : De Pengilly, Plancoet (Côtes-du-Nord). 426

On demande, pour une journée de juillet, à louer tribunes de champ de courses. — Georges Stein, Société Hippique, Belfort. 430

A vendre : Excellente selle de dame, taille moyenne, fourches à droite, très bon état, prix modérés. — Comte de Comminges Clairoux, Compiègne. 431

A vendre : Très beau domaine, 188 hectares d'un tenant, contenant : beau château du XII^e siècle très bien conservé et aménagé, bois, fermes, rivière, pêche, chasse magnifiques, pays très pittoresque, climat excellent. — M. Champrosay, Argentan. 432

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Imprimerie PAUL DUPONT (Thouzeller Dir.)
4, rue du Boulois, Paris.

CAMPEADOR
PARFUM ULTRA-PERSISTANT.
ED. PINAUD, PARIS